

**Chers parents,**

Tout d'abord, nous espérons que tout se passe pour le mieux dans vos familles et tenons à vous remercier pour le soutien que, très nombreux, vous nous avez apporté pendant cette période de confinement. Nous reprenons contact avec vous pour vous donner des informations concernant les modalités d'évaluation et de certification en fin d'année.

### **Tout d'abord quelques informations générales.**

#### **Pré-délibérations et délibérations de fin d'année**

Etant donné les circonstances, les délibérations de fin d'années se dérouleront différemment de ce qui se pratique habituellement. Vous avez peut-être déjà été contactés par un titulaire de classe pour signaler que votre enfant était en situation d'échec partiel ou total et qu'il était important qu'il/elle fasse le travail qui lui était envoyé pour avoir une chance de réussir son année. **Le 22 ou 23 juin**, le titulaire de classe va vous recontacter pour vous dire la décision qui aura été prise par les professeurs en pré-délibération. Veuillez donc à être joignables ces jours-là. Le titulaire vous demandera de vous positionner par rapport à cette décision. En cas d'accord, nous entérinerons la décision. En cas de désaccord, nous réunirons le conseil de classe pour en rediscuter tous ensemble. **Ces conseils de classe se tiendront les 24 et 25 juin.**

**Les décisions de ces délibérations vous seront communiquées par les titulaires au plus tard le jeudi 25 juin en fin de journée.**

#### **Recours**

**En cas de redoublement (AOC) ou de réorientation (AOB), vous aurez la possibilité d'introduire une demande de recours interne en envoyant une demande de rendez-vous à la direction soit le vendredi 26 juin, soit le lundi 29 juin :**

**Pour les classes de 1diff, 2diff, 2C, 3G, 3TQ, 3P, 4TQ, 4P, à Monsieur Decolnet : [d.decolnet@ind-philippeville.be](mailto:d.decolnet@ind-philippeville.be)**

**Pour les classes de 4G, 5G, 5TQ, 5P, 6G, 6TQ, 6P, 7P, à moi-même : [l.degrande@ind-philippeville.be](mailto:l.degrande@ind-philippeville.be)**

Pour rappel, toute demande de recours doit passer par un rendez-vous. Les conditions sanitaires requises seront observées pendant tout l'entretien.

**Le Conseil de classe se réunira à nouveau le 30 juin pour traiter les demandes de recours que la direction aura avaluées.**

**Les décisions de Conseil de classe de recours vous seront notifiées par téléphone le jour-même, et par mail avec accusé de réception au plus tard le 3 juillet 2020 à 16h.**

En cas de désaccord avec la décision du conseil de classe de recours, il vous sera loisible d'introduire un recours externe. Le courrier de notification de décision du recours interne comprendra l'adresse à laquelle vous devrez envoyer la demande, ainsi que les modalités.

#### **Remise des bulletins ou de diplômes.**

Il n'y aura malheureusement pas de remise de bulletins, ni de réunion de parents, ni de remise de diplôme. Les élèves de 6e ou de 7e année qui terminent cette année recevront les attestations de réussite par voie postale, ce qui leur permettra d'aller s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

#### **CAS PARTICULIERS**

- 1. Les élèves de 1C. Ils sont déjà tous en situation de réussite, puisque le passage est automatique. Mais il est possible qu'il y ait du travail de vacances à effectuer, en fonction des cas.**
- 2. Le CEB.** Les élèves de 1diff et de 2 diff qui sont concernés par le CEB seront évalués par leurs professeurs sur base de leurs acquis et des évaluations effectuées avant le 13 mars, ainsi que sur leur

implication dans le travail qui leur a été proposé pendant le confinement. C'est le Conseil de classe qui décidera de l'obtention ou non du CEB. La **décision du Conseil de classe vous sera communiquée le jeudi 25 juin au plus tard**. En cas de désaccord avec cette décision, vous pourrez tenter un recours (voir dispositions dans la rubrique "recours").

3. **Le CE1D** Les élèves de 2C et de 2S sont tous concernés par le CE1D. C'est le Conseil de classe qui cette année délivrera les CE1D sur base des acquis des élèves (rapport de compétences), sur base des évaluations effectuées jusqu'au 13 mars inclus, et sur base de l'implication des élèves dans le travail qui leur a été proposé pendant le confinement. La **décision du Conseil de classe vous sera communiquée le jeudi 25 juin au plus tard**. En cas de désaccord avec cette décision, vous pourrez tenter un recours (voir dispositions dans la rubrique "recours".)
4. **CESS**. Les élèves de 6G, 6TQ et 7P qui sont concernés par le CESS seront évalués par leurs professeurs sur base de leurs acquis et des évaluations effectuées avant le 13 mars, ainsi que sur leur implication dans le travail qui leur a été proposé pendant le confinement. C'est le Conseil de classe qui décidera de l'obtention ou non du CESS. La **décision du Conseil de classe vous sera communiquée le jeudi 25 juin au plus tard**. En cas de désaccord avec cette décision, vous pourrez tenter un recours (voir dispositions dans la rubrique "recours").

#### 1. Qualifications

- a. 6P. La qualification des élèves de l'option Vendeur/vendeuse en 6P se déroulera le lundi 15 juin devant un Jury de qualification. Le jury se basera sur les résultats obtenus lors d'épreuves de qualification antérieures, sur l'épreuve finale de qualification et sur les appréciations récoltées sur le travail de l'élève au cours de ses stages effectués avant le confinement. La communication des résultats se fera le jour-même, à savoir le 15 juin. Il est possible d'introduire un recours en prenant un rendez-vous avec le directeur les 24 ou 25 juin après 17h. (pour les recours, voir les modalités dans la rubrique "recours"). Les recours contre les décisions du jury de Qualification seront traités le 26 juin et la notification parviendra aux parents/élèves majeurs le jour même. Il n'y a pas de recours externe pour les jurys de qualification.
- b. 6TQ. La qualification des élèves de l'option Technicien/Technicienne en comptabilité se déroulera le 23 juin devant un jury de qualification. Le jury se basera sur les résultats obtenus lors d'épreuves de qualification antérieures, sur l'épreuve finale de qualification et sur les appréciations récoltées sur le travail de l'élève au cours de ses stages effectués avant le confinement. La communication des résultats se fera le jour-même, à savoir le 15 juin. Il est possible d'introduire un recours en prenant un rendez-vous avec le directeur les 24 ou 25 juin après 17h. (pour les recours, voir les modalités dans la rubrique "recours"). Les recours contre les décisions du jury de Qualification seront traités le 26 juin et la notification parviendra aux parents/élèves majeurs le jour même. Il n'y a pas de recours externe pour les jurys de qualification.
- c. 7P. La qualification des élèves de l'option Gestionnaire de Très Petites Entreprises se déroulera le 22 juin devant un jury de qualification. Le jury se basera sur les résultats obtenus lors d'épreuves de qualification antérieures, sur l'épreuve finale de qualification et sur les appréciations récoltées sur le travail de l'élève au cours de ses stages effectués avant le confinement. La communication des résultats se fera le jour-même, à savoir le 15 juin. Il est possible d'introduire un recours en prenant un rendez-vous avec le directeur les 24 ou 25 juin après 17h. (pour les recours, voir les modalités dans la rubrique "recours"). Les recours contre les décisions du jury de Qualification seront traités le 26 juin et la notification parviendra aux parents/élèves majeurs le jour même. Il n'y a pas de recours externe pour les jurys de qualification.

#### 2. Connaissances de gestion de base

**C'est le Conseil de classe qui décide de l'octroi ou non du diplôme de Connaissances de Gestion de base.**

##### 1. Secondes sessions.

**Des secondes sessions restent théoriquement possible. Toutefois, il y a eu de nombreux contacts entre les professeurs et les élèves et leurs parents. Des remédiations sont proposées depuis des semaines, et dans ces conditions, nous ne voyons pas très bien ce qu'une deuxième session pourrait changer à la situation. Les deuxièmes sessions éventuelles seront donc limitées à des situations exceptionnelles.**

Afin de vous faciliter les choses, surtout si vous avez plusieurs enfants dans l'école, voici un tableau synthétique

<b>15 JUIN</b> Qualification des 6P				
<b>22 juin</b> Qualification des 7P  Contact avec les parents des élèves en situation d'échec	<b>23 juin</b> Qualification des 6TQ  Contact avec les parents des élèves en situation d'échec	<b>24 juin</b>  Délibérations -2C et 2S -1 diff et 2 diff -3,4, 5,6,7P -5 et 6TQ -4G  Possibilité de rv avec le directeur pour recours sur les qualifications, mais après 17H  Communication aux parents des élèves délibérés	<b>25 juin</b>  Délibérations 3 et 4TQ 3G 5G et 6G  Possibilité de rv avec le directeur pour recours sur les qualifications, mais après 17H  Communication aux parents des élèves délibérés  Après 17h, les bulletins seront visibles par tous	<b>26 juin</b>  Délibérations de recours sur les qualifications  Possibilité d'introduction de recours sur les décisions de conseil de classe (rv à prendre par mail)
<b>29 juin</b>  Possibilité d'introduction de recours sur les décisions de conseil de classe (rv à prendre par mail)	<b>30 juin</b>  Délibérations de recours et fin d'année  Communication par téléphone des décisions de recours			<b>3 juillet</b>  Au plus tard, notification par mail avec accusé de réception des décisions de recours

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez recevoir, chers parents, l'expression de notre total dévouement.

A. Degrande

Dimitri Decolnet

